
Zone Penavayre

VIALETTE Laurent <laurent.vialette@orange.fr>

jeudi 19 mars 2020 à 14:04 réception

À : plu.issel@orange.fr

Nous soussignés, Laurent VIALETTE et Evelyne VIALETTE-RATZÉ

Case Soleil 9 Chemin d'En Blanc

Parcelle N° D 565/570

Sommes fortement opposés au PLU de la zone Penavayre pour les raisons suivantes :

Le nombre prévu de 12 constructions à l'hectare soit des parcelles constructibles de 600m² environ va impacter négativement la vie notre beau village.

Impact visuel.

Impact sur le bruit.

Impact sur la pollution environnementale et la santé (2 véhicules au minimum par foyer)

Impact sur la quiétude avec plus de délinquance et d'incivilités.

D'une part ; la zone de PLU jouxte sur

deux côtés notre propriété (parcelles Cros D 72 et 388) nous met en première ligne pour subir de plein fouet toutes les nuisances sus-citées .

D'autre part ; ces nuisances vont fortement impacter à la baisse la valeur de notre patrimoine .

INACCEPTABLE POUR NOUS !....

Cependant, si malgré notre opposition,

le PLU devait être mis en place, nous demandons qu'une zone verte soit aménagée sur les deux côtés bordant notre parcelle afin de limiter et atténuer en partie ces nuisances.

Ces espaces verts seront implantés sur une profondeur de 20m sur toute la longueur de la bordure de notre parcelle côtés (Est et Sud).

Ces espaces verts seront plantés d'essences persistantes ne dépassant pas une hauteur de 3m.

En outre; les constructions seront édifiées de plain pied afin de préserver la vue sur la plaine et sur les Pyrénées..

Fait à Issel le 19 mars 2020.

Envoyé depuis l'application Mail Orange